



Fonctionnaire et figurant ?

Par MinouZelda

Bonjour,

je suis fonctionnaire dans l'Education Nationale. J'ai l'occasion de faire de la figuration dans un film qui se tourne près de chez moi. Etant donné que je travaille à plein temps, en ai-je le droit ?
Merci d'avance !

Par ESP

Bonjour

Je pense que cela entre dans le cadre du possible, mais pour toute information, adressez-vous:
à la direction du personnel de votre administration,
aux représentants du personnel,
à une organisation syndicale. "

Par vivi2501

bonjour

contactez le service juridique de votre rectorat

Par MinouZelda

Merci de vos réponses...
J'aimerais mieux éviter d'alerter tout le monde en fait...

Par vivi2501

vous appelez le rectorat sans donner votre identité

Par MinouZelda

ah oui ça se tente... merci !

Par MinouZelda

et non ça ne se tente pas... il faut les joindre uniquement par mail, du coup pour l'anonymat...

Par Henriri

Hello !

Lecture :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1648]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1648[ur
rl]

En tout cas Minouzelda il faudra probablement en demander l'autorisation à votre administration, et poser des congés si

les tournages se font pendant vos heures de service. Mais on peut espérer que pour qq heures de figuration votre administration ne vous mette pas de bâtons dans les roues...

A+